



NOUVELLE PROCÉDURE D'ADMISSION DANS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR EN 2017-2018

PLAN ÉTUDIANTS,
ACCOMPAGNER CHACUN
VERS LA RÉUSSITE



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

 enseignementsup-recherche.gouv.fr
education.gouv.fr

SOMMAIRE



1. Pourquoi transformer l'accès à l'enseignement supérieur ?
2. Parcoursup/Hors Parcoursup
3. Le calendrier de terminale 2017-2018
 - > Etape 1 - novembre > décembre 2017 : information
 - > Etape 2 - janvier > mars 2018 : vœux côté élève, lycée et enseignement sup
 - > Etape 3 - mai > septembre 2018 : réception - acceptation des propositions et inscription dans les établissements d'enseignement supérieur
 - > Etape 4 - juin > septembre 2018 : phase complémentaire
4. Les points d'attention : nos conseils
5. Les ressources

PETIT JEU POUR COMMENCER



- a) On est obligé de s'inscrire sur parcoursup
- b) On ne peut faire que 10 vœux au maximum
- c) On peut faire plus de vœux que sur l'ancienne plateforme
- d) Il faut éviter d'être trop ambitieux dans ses vœux
- e) On est obligé de choisir au moins une licence non sélective
- f) Tout le monde sera pris en licence

POURQUOI TRANSFORMER L'ACCÈS À L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ?



→ Des élèves sans proposition l'an passé

→ Réduire un taux d'échec élevé en 1ère année de licence

> Seulement 27% des étudiants obtiennent leur licence en 3 ans et 39% en 4 ans

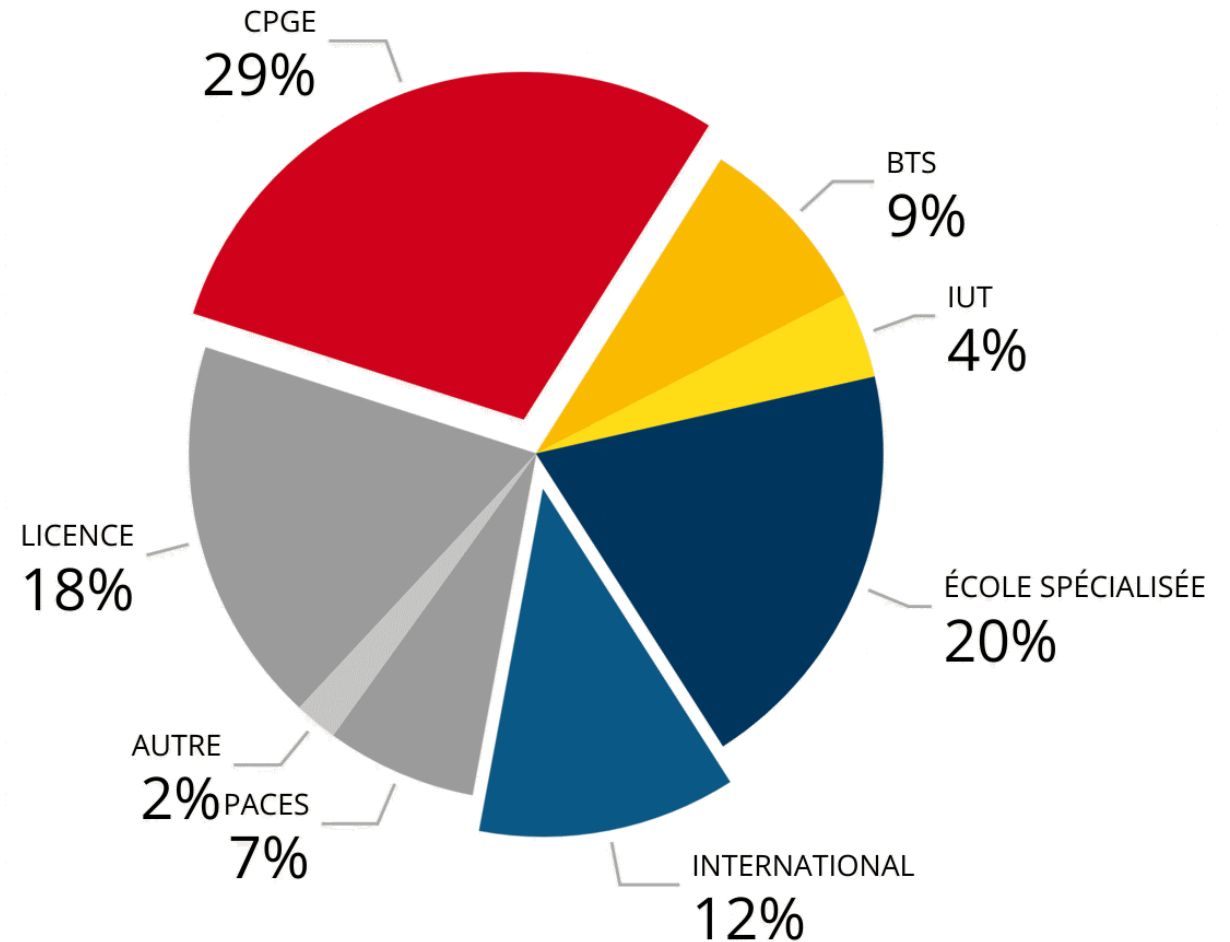
> 61% ne valident pas leur première année ou se réorientent

→ Mettre fin au tirage au sort pour décider de l'avenir des lycéens

→ Pour rappel, où sont nos élèves cette année ?

Promo 2017

Où vont nos élèves ?



PARCOURSUP/HORS PARCOURSUP



→ Certaines formations sont proposées hors parcoursup.fr (liste non exhaustive)

Les formations hors parcoursup.fr

- Université Paris Dauphine
- Sciences Po Paris et IEP (Instituts d'études politiques)
- Certaines écoles paramédicales et sociales
- Certaines écoles supérieures d'art
- Certaines écoles de commerce
- Certaines écoles d'ingénieurs
- Certaines écoles privées des arts appliqués, de gestion, notariat, transport, secrétariat ...

Pour s'inscrire dans ces formations :

- > contacter directement ces établissements
- > vérifier les modalités d'admission

TOUTES les formations à
l'INTERNATIONAL
sont hors parcoursup

PARCOURSUP/HORS PARCOURSUP



→ La très grande majorité des établissements d'enseignement supérieur sont proposés dans parcoursup.fr (environ 80%)

- Les Licences (1ère année en université)
- Les PACES
- Les BTS
- Les DUT
- Les DEUST , Des DU (Diplôme d'Université)
- Les DCG (Diplôme de Comptabilité et de Gestion)
- Les CUPGE (Cycle Universitaire Préparatoire aux Grandes Écoles)
- Les CPGE (Classe Préparatoire aux Grandes Ecoles)

- Les DMA (Diplôme des Métiers d'Art) et des Ecoles Supérieures d'Art
- Des Ecoles Nationales Supérieures d'Architecture publiques
- Des Formations d'Ingénieurs et en Ingénierie
- Des Ecoles de Commerce
- Des formations paramédicales et sociales (DTS, DE)
- Les MANAA (Mise A Niveau en Arts Appliqués) et les MANH (Mise A Niveau en Hôtellerie)
- Les CPES

ÉTAPE 1 : PHASE D'INFORMATION



- ➔ Un ou plusieurs entretiens avec le Professeur Principal

- ➔ Les recommandations du conseil de classe

- ➔ Un ou plusieurs entretiens avec la direction

- ➔ Des évènements autour de l'orientation :
 - > Le forum des filières post bac
 - > Le speed dating orientation
 - > A l'extérieur : studyrama grandes écoles, forum de l'étudiant, JPO...

ÉTAPE 2 : OUVERTURE DE PARCOURSUP



→ Des tutoriels de présentation

A partir du
15 janvier

→ Les établissements d'enseignement supérieur mettent à votre disposition des informations :

- > Contenu et organisation des enseignements
- > **Attendus** de la formation
- > Éléments pris en compte pour l'examen du dossier
- > Dates des **journées portes ouvertes** ou des **journées d'immersion**
- > Contact d'un responsable pédagogique

Mais aussi de quoi identifier vos chances de réussite et d'insertion professionnelle

- > Affichage du nombre de places proposées en 2018, du nombre de candidats et du nombre d'admis en 2017
- > Affichage des taux de passage en 2^{ème} année et de réussite selon le bac, des débouchés et des taux d'insertion professionnelle (quand ces données sont disponibles)

A partir du
22 janvier

à prendre en
compte par le
lycéen et sa
famille avant de
faire ses choix

ÉTAPE 2 : LES VŒUX



- ➔ Un vœux correspond à un type de formation dans un établissement donné.
- ➔ De nombreux établissements sont regroupés par type, spécialité ou mention et permettent de faire des **Vœux Multiples**. Pour 1 vœu on peut alors préciser jusqu'à 10 établissements possibles (donc 10 sous vœux).

Par exemple 1 vœu peut être :

- > Une voie de prépa (à l'échelle nationale) : ECE, ECS, MPSI, PCSI, B/L, A/L....
- > Une spécialité de BTS (à l'échelle nationale) : BTS MUC, BTS Audio visuel
- > Une spécialité de DUT (à l'échelle nationale) : DUT GEA, DUT
- > Certaines Licences (à l'échelle de la région ou de l'académie)
- > Certaines PACES

Donc 10 vœux Qui peuvent se décliner en 10 sous vœux

Mais 20 sous vœux maximum au total !

- > Les écoles à réseau commun ou concours commun ne comptent que pour 1 seul vœu quelque soit le nombre d'établissements demandés
- > La demande d'une CPGE dans un même établissement avec et sans internat compte pour un seul sous-vœu
- > Les licences et Paces concernées par les vœux multiples seront affichées sur Parcoursup

ÉTAPE 2 : LES VŒUX



Exemple : Arnaud demande le BTS « Métiers de la chimie » dans 7 établissements

→ Dans le décompte total d'Arnaud, ces demandes comptent pour 1 vœu et 7 sous-vœux quelle que soit leur localisation

Exemple : Chloé demande la CPGE « MPSI » dans les établissements suivants

- Lycée A à Paris sans internat
- Lycée B à Paris sans internat
- Lycée C à Marseille avec internat et sans internat

→ Dans le décompte total de Chloé, ces demandes comptent pour 1 vœu et 3 sous-vœux quelle que soit leur localisation

Exemple : Paul demande la licence mention « Droit » dans la région X et il choisit les établissements suivants

- Université A
- Université B
- Université C

→ Dans le décompte total de Paul, ces demandes comptent pour 1 vœu et 3 sous-vœux

ÉTAPE 2 : LES VŒUX CÔTÉ ÉLÈVE



- ➔ On peut choisir des formations **sélectives** (CPGE, BTS, DUT, écoles...) et **non sélectives** (licences, PACES) dans **l'académie ou en-dehors**
- ➔ Les vœux **ne sont pas classés**, chaque vœu doit être **motivé** : saisie obligatoire de la motivation
- ➔ Les lycéens décrivent en quelques lignes les formations **qui ont leurs préférences** parmi les formations (ce n'est pas transmises aux établissements mais important pour aider le candidat à trouver une formation si aucun de ses vœux ne reçoit de réponse positive)
- ➔ Pour que les vœux saisis deviennent définitifs sur Parcoursup, les lycéens doivent :
 - > **compléter leur dossier pour chaque vœu** : saisie du projet de formation motivé, document(s) à joindre via la plateforme
 - > **confirmer leurs vœux**
- ➔ Date limite de confirmation des vœux : 31 mars
 - > **si un vœu n'est pas confirmé après le 31 mars, le vœu est supprimé**

Jusqu'au
13 mars
18h

Jusqu'au
31 mars

ÉTAPE 2 : CÔTÉ LYCÉE



Fin de saisie des vœux :
13 mars (soir)

Avis équipe pédagogique :
du 14 au 31 mars

- ➔ Les informations remontent de Pronote : vous devez les vérifier
- ➔ Le second conseil de classe examine chaque vœux (du 14 mars au 31 mars) avec **bienveillance et confiance** dans le potentiel de chacun
- ➔ Chaque vœu fait l'objet **d'une fiche Avenir** transmise par la plateforme à chaque établissement. Elle est consultable par les élèves et leurs familles sur parcoursup.fr à partir du 22 mai.

Elle comprend

- les notes de l'élève (moyennes de terminale, appréciation des professeurs par discipline, positionnement dans la classe)
- l'appréciation complémentaire du professeur principal
- l'avis du chef d'établissement (cohérence vœu / motivation, capacité à réussir)

MATIÈRE	MOYENNE	MOYENNE CLASSE	MOYENNE HAUTE	MOYENNE BASSE	APPRÉCIATION
Education Physique et Sportive *	13	12.18	17	6	Un ensemble satisfaisant, bon investissement.
Histoire/Géographie *	13.4	10.42	13.4	8.4	Un travail approfondi et sérieux. Bon trimestre.
Langue vivante 1 : Anglais *	12	12.63	17	5	résultats convenables bonne participation
Langue vivante 2 : Russe *	12.67	13.88	17.67	10	Il faut faire un effort pour progresser, j'attends plus de travail, plus de volonté, vous en avez les moyens, A vous de jouer donc!
Mathématiques *	17	12.2	18.5	5	Un excellent trimestre. De l'attention, du travail et une bonne participation. Continuez ainsi.
Mathématiques Spécialité *	14	14.75	19.18	10.21	Bon trimestre. Vous pouvez faire mieux
Philosophie *	15.47	11.95	16.57	3.92	Qualités de questionnement à l'oral et écrit rigoureux. Très bon ensemble.
Sciences Economiques et Sociales *	15.5	11.44	18.6	5.4	Elève sérieux, très agréable et soucieux de progresser. La réflexion est pertinente.

Appréciation du conseil de classe:*

Très très bon trimestre. Élève sérieux, réfléchi et travailleur. FELICITATIONS DU CONSEIL!

Langue vivante 1	Anglais
Langue vivante 2	Allemand
Option facultative	Cinéma-Audiovisuel
Option obligatoire	Mathématiques Spécialité

Année d'entrée en seconde :2009

Appréciations des professeurs : appréciations sur les résultats obtenus, les progrès constatés et les aptitudes (détectées ou prévisibles)

DISCIPLINES	APPRECIATIONS GENERALES	Note(*) et classement de l'élève		Effectif classe ou groupe
		Note	Classement	
Cinéma-Audiovisuel (facultatif)	Elève actif, qui sait s'intégrer à un travail de groupe.	18	3	13
Education civique juridique et sociale	Matière non enseignée			
Education Physique et Sportive	Un bon travail en EPS, les résultats sont satisfaisants.	15	10	34
Histoire/Géographie	Beaucoup d'intérêt et de réflexion!	16,8	1	34
Langue vivante 1 : Anglais	1er trimestre : Résultats assez satisfaisants ce trimestre. Elève très participatif./ Second trimestre : Bonne progression et bon trimestre. Elève toujours actif.	13,6	14	28
Langue vivante 2 : Allemand	Bon travail à l'écrit et à l'oral.	15,3	4	18
Mathématiques	1er trimestre : Excellent trimestre. Travail sérieux et approfondi./ Second trimestre : Confirmation du bon 1er trimestre. L'ensemble est très satisfaisant. Travail sérieux et approfondi. De très bonnes capacités.	18,05	1	34
Mathématiques Spécialité	Travail sérieux et approfondi. De très bonnes capacités.	16,3	5	31
Philosophie	Elève ayant le goût de la réflexion ample et méthodique. Il fait preuve d'un esprit curieux, original et dynamique.	14,9	5	34
Physique/Chimie	De très bons résultats, élève intéressé par cette discipline.	16	6	34
Sciences de la Vie et de la Terre	Une bonne progression sur l'année. Elève très sérieux, curieux et intéressé. De bonnes aptitudes à la poursuite d'études en classes préparatoires.	12,4	15	34

(*) moyenne des notes des deux premiers trimestres de l'année de Terminale en cours

Éléments d'appréciation :

- Méthode de travail :
- Autonomie :
- Capacité à s'investir dans le travail :
- Engagement, esprit d'initiative (au lycée et extra-scolaire) :
- Autre élément d'appréciation du profil

Appréciation du chef d'établissement sur la capacité de l'élève à réussir dans la formation visée :

.....

.....

.....

.....

AVIS DU CHEF D'ETABLISSEMENT

Cohérence du vœu formulé avec le projet de formation motivé :

Capacité à réussir :

Niveau de la classe :

LES VŒUX CÔTÉ ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR



Avril –
Mai

➔ Chaque vœu est étudié par les établissements d'enseignement supérieur avec le dossier transmis

- > la fiche Avenir transmise par le lycée (résultats, positionnement et appréciation dans chaque matière, éléments d'appréciation du professeur principal et avis du chef d'établissement)
- > le projet de formation motivé par l'élève
- > les notes de 1ère et terminale
- > les autres éléments éventuellement demandés (ex : CV, notes aux épreuves anticipées du bac)

LES VŒUX CÔTÉ ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR



Avril – Mai

Puis chaque dossier est classé sur la plateforme

- ➔ Pour l'admission dans les **formations sélectives (CPGE, BTS, DUT, écoles...)** classement sur dossier ou par concours des lycéens de toutes les académies

- ➔ Pour l'admission dans les **formations non sélectives (licences)** et la **PACES** (1ère année commune aux études de santé)
 - Un lycéen **peut accéder à la licence de son choix à l'université**
 - L'université peut lui proposer **un parcours de formation personnalisé** (stage de remise à niveau, cursus adapté...) pour consolider son profil et favoriser sa réussite
 - **si le nombre de vœux reçus est supérieur au nombre de places disponibles (filières les plus demandées) :**
 - les vœux sont ordonnés après que les dossiers des lycéens ont été étudiés pour vérifier leur adéquation avec la formation demandée
 - **l'université accepte des candidats provenant de tout le territoire** mais un pourcentage maximum de candidats ne provenant pas de son secteur de recrutement pourra être fixé par le recteur pour chaque licence

ÉTAPE 3 - MAI RÉCEPTION DES PROPOSITIONS



➔ Le lycéen prend **connaissance des décisions** des établissements pour chaque vœu et **reçoit des propositions**

Consultation des propositions à partir du 22 mai

> quand une proposition arrive, **une alerte est envoyée** :

- sur son portable via l'application Parcoursup préalablement téléchargée
- dans sa messagerie personnelle (rappel : une adresse mail valide et régulièrement consultée est demandée au moment de l'inscription sur la plateforme Parcoursup)
- dans la messagerie intégrée à Parcoursup

Les parents et les professeurs principaux sont systématiquement prévenus lorsqu'ils ont renseigné leur adresse mail

> interruption des propositions pendant les épreuves écrites du baccalauréat puis reprise

DIFFÉRENTS TYPES DE RÉPONSES



➔ Pour une formation sélective (CPGE, BTS, DUT, écoles...)

Réponse donnée au futur étudiant

OUI (proposition d'admission)

ou

En attente d'une place

ou

NON

➔ Pour une formation non sélective (licence)

Réponse donnée au futur étudiant

OUI (proposition d'admission)

ou

OUI-SI (proposition d'admission)

ou

En attente d'une place

Consultation des propositions à partir du 22 mai

Délai de réponse :

- 7 jours jusqu'au 25 juin
- 3 jours du 26 juin au 20 août
- 1 jour à partir du 21 août
- Passé ces délais : la place est libérée pour un autre candidat

UN EXEMPLE



⇒ Charlotte a fait 8 vœux, tous confirmés. Le 22 mai, elle prend connaissance des décisions des établissements

Vœux de Charlotte	22 mai : réponses des établissements	22 mai : réponses de Charlotte	La procédure continue
CPGE « A »	➔ OUI (proposition d'admission) Réponse avant le 29 mai	➔ Renonce	Elle accepte la proposition d'admission en DUT « F » Elle maintient deux vœux en attente : BTS « B » et DUT « G » Elle choisit donc de renoncer aux trois autres propositions d'admission : CPGE « A », Licence « C » et licence « E » Elle choisit de renoncer à un vœu en attente : CPGE « H »
BTS « B »	➔ En attente d'une place	➔ Maintient	
Licence « C »	➔ OUI – SI (proposition d'admission) Réponse avant le 29 mai	➔ Renonce	
CPGE « D »	➔ NON		
Licence « E »	➔ OUI – SI (proposition d'admission) Réponse avant le 29 mai	➔ Renonce	
DUT « F »	➔ OUI (proposition d'admission) Réponse avant le 29 mai	➔ Accepte	
DUT « G »	➔ En attente d'une place	➔ Maintient	
CPGE « H »	➔ En attente d'une place	➔ Renonce	

UN EXEMPLE



→ Le 28 mai, Charlotte reçoit une nouvelle proposition d'admission pour le DUT « G », vœu maintenu en attente :

Etat des vœux de Charlotte
au 27 mai

BTS « B »

En attente d'une place

DUT « F »

OUI (proposition d'admission)

DUT « G »

En attente d'une place

- Charlotte accepte la proposition d'admission au DUT « G ».
- Elle renonce donc au DUT « F » qu'elle avait précédemment accepté et renonce aussi à son vœu de BTS « B » en attente car il l'intéresse moins que le DUT « G » qu'elle vient d'accepter.
- Il ne lui reste plus qu'à s'inscrire administrativement au DUT « G » une fois les résultats du bac connus.

ÉTAPE 4 : JUIN > SEPTEMBRE 2018

PHASE COMPLÉMENTAIRE



- ➔ Phase complémentaire : Accompagnement des bacheliers qui n'ont obtenu aucune proposition d'admission
 - > La phase complémentaire ouvre dès la fin des épreuves du bac
 - > après les résultats du bac, une **commission d'accès à l'enseignement supérieur** étudie les souhaits de formation prioritaires et les dossiers des bacheliers et fait des propositions de formation au plus près de leurs choix initiaux
 - > pour **accompagner une éventuelle mobilité géographique** : des places sont réservées dans les cités universitaires ou internats de lycée, des aides sociales

LES POINTS D'ATTENTION NOS CONSEILS



- ➔ SÉCURISER MAIS ÊTRE AMBITIEUX
- ➔ CLASSER ! Pour ne pas avoir à le faire dans l'urgence
- ➔ RESPECTER LA PROCÉDURE : MAIL VALIDE/ DÉLAIS
- ➔ CONFIRMER LES VŒUX
- ➔ NE PAS OUBLIER L'INSCRIPTION ADMINISTRATIVE ET RESPECTER LA DATE LIMITE D'INSCRIPTION.

Ces formalités sont propres à chaque établissement :

- > *Suivre les modalités d'inscription indiquées sur parcoursup ou à défaut, contacter directement l'établissement d'accueil*
- > *Si le futur étudiant s'inscrit dans un établissement proposant des formations en dehors de parcoursup, il doit démissionner de la procédure parcoursup*

LES RESSOURCES



➔ La page ORIENTATION POSTBAC sur le site de STAN

> Regroupe tous les liens et documents utiles

➔ La plateforme : www.parcoursup.fr

- > 22 janvier 2018 : **inscription puis début de saisie des vœux avec une adresse mail valide et régulièrement consultée**
- > Contact : possibilité d'envoyer un message au service académique d'information et d'orientation, lequel répond aux questions des élèves qui rencontrent des difficultés techniques pendant leur session

➔ L'application Parcoursup

> Pour **recevoir sur son portable toutes les notifications et alertes** durant la procédure

dès le 15
janvier

PETIT JEU POUR FINIR !



- a) On est obligé de s'inscrire sur parcourssup *Non mais on vous le conseille vraiment !*
- b) On ne peut faire que 10 vœux au maximum *Non*
- c) On peut faire plus de vœux que sur l'ancienne plateforme *Oui au final 20 sous vœux + (10-2) vœux principaux soit 28 vœux (24 dans APB !)*
- d) Il faut éviter d'être trop ambitieux dans ses vœux *Non il est conseillé de vraiment postuler sur ce que l'on souhaite sans stratégie. Mais si vous êtes pris alors il faudra assurer !*
- e) On est obligé de choisir au moins une licence non sélective *Non mais il est conseillé d'avoir une formation sécurisée (ou on est sûr d'être pris d'après l'avis de nos profs)*
- f) Tout le monde sera pris en licence *Oui avec parfois un programme de remise à niveau, La réponse NON n'existe pas pour les licences*

VOS QUESTIONS

